



Me Gérard HAAS

“ IA et Ergonomie : enjeux éthiques et juridiques ”

7 avril de 13h00 à 14h30

L'ergonomie, qui vise à améliorer les conditions de travail et les relations entre êtres humains, et machines, emploie de plus en plus de nouvelles technologies pour faciliter ses missions. L'utilisation de l'informatique embarquée ainsi que de l'intelligence artificielle étant particulièrement présente, leur intégration pour faciliter ou prendre le pas sur des tâches humaines suscite d'importantes problématiques d'acceptation sociale, de compréhension et de fiabilité.

Pour autant, un usage omniprésent et invisible de l'intelligence Artificielle soulève de nombreuses inquiétudes en matière de sécurité et d'éthique : sécurité de fonctionnement autonome des machines, déshumanisation de prises de décision, dérive du monitoring par surveillance algorithmique des tâches exploitation des données personnelles, biais et bruits, etc.

Cycle de conférences organisé par la commission « Facteurs Humains des systèmes du futur » de l'association Arpege

Organisateurs :

Julien Cegarra - Prof. ergonomie - INU Champollion
Emmanuel Gardinetti - Responsable du domaine scientifique Hommes & Systèmes - Agence de l'Innovation de Défense
Virginie Govaere - Responsable d'étude Département Homme au Travail - INRS
Liën Wioland - Responsable d'étude Département Homme au Travail - INRS

Cycle de conférences

Fondateur du cabinet HAAS Avocats, **Gérard HAAS** est spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il intervient auprès de nombreuses entreprises sur les sujets de transformation digitale, d'IA, RGPD, Place de marché, Cyber-risques et Cybercriminalité.

Il est président d'honneur de GESICA, 1er réseau international d'avocats francophones, président du Think-Tank KLIMA, cercle de réflexion sur l'innovation et la transformation des activités par le numérique pour les professionnels du droit et co-président de l'association "Les Jurisnautes" qui organise chaque année un procès fictif sur l'impact de l'innovation numérique dans notre société.

Chroniqueur régulier dans différents média, il anime de nombreuses conférences et programmes de formation (HEC Exécutive ; ESCP Business ; DU cybercriminalité - Université de Montpellier ; Droit du numérique et DPO , Université de Reims , etc.)

Il est également l'auteur de nombreux ouvrages tels que « le Guide de l'e-commerce et de l'e-marketing » qui a reçu la médaille de l'Académie des Sciences Commerciales 2016, « le Guide juridique du RGPD » ; « Le RGPD expliqué à mon Boss » ; « L'Internet des Objets : la 3e Révolution Informatique » ;« Le guide juridique de l'IA ».

La commission « Facteurs Humains des Systèmes du Futur » vise à aborder spécifiquement les grands défis auxquels seront confrontés les chercheurs et les institutions dans un avenir proche. En effet, pour les spécialistes des facteurs humains, au-delà des développements technologiques, il existera indéniablement des ruptures dans l'organisation du travail et les métiers eux-mêmes (transition professionnelle drastique, automatisation totale mais imparfaite, risques professionnels imprévus, etc.).

La commission est organisée par l'association **ARPEGE** (Association pour la Recherche en Psychologie Ergonomique et Ergonomie)

Plus d'informations :
<http://www.arpege-recherche.org>
ARPEGE

Inscription

👉 [S'inscrire en ligne](#)

Format distanciel

